CITE
INTERNATIONALE
DES ARTS · PARIS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

RENOVATION DES ATELIERS LOGEMENTS DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION A LA CITE INTERNATIONALE DES ARTS

2017

Maître d'ouvrage:
Cité internationale des Arts,
Fondation reconnue d'utilité publique,
18 rue de l'Hôtel de Ville
Paris 75004
Siret n° 78424396600016

Correspondants :
Mme Bénédicte ALLIOT, Directrice générale
Mme Joséphine BRUNNER, Directrice administrative et financière
M. Jean SEQUEIRA, Responsable des bâtiments

Contacts: secretariat@citedesartsparis.fr
Tél. : 01.44.78.25.68

Objet de la consultation :

Conception et mise en œuvre de l'aménagement et rénovation d'ateliers logements à la Cité internationale des arts en 2017

La Cité internationale des arts dispose pour l'accueil en résidence d'artistes professionnels étrangers et français à Paris d'un parc de 327 ateliers-logements, qui accueillent chaque année plus de mille artistes. La désignation des artistes relève des donateurs (151) en retour du financement qu'ils ont successivement apporté depuis 1965. Parmi ceux-ci, le Ministère de la Culture et de la Communication souhaite rénover et moderniser les onze ateliers-logements pour lesquels il a été donateur. Ces ateliers-logements sont dédiés à l'accueil d'artistes professionnels étrangers dans le cadre d'un programme conjoint du Ministère de la Culture et de la Communication, et de l'Institut Français, opérateur du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International. Un premier programme de rénovation a été lancé en 2016, pour six ateliers-logements, l'appel à candidature ayant été remporté par deux équipes d'architectes-designers (Jean-Sébastien Lagrange / Simon Morville et NEM / Jean Couvreur).

Ce projet de rénovation des ateliers-logements participe d'une démarche de valorisation du design français à l'international et de la mise en place d'une démarche design vertueuse au sein de la Cité internationale des Arts. Il s'agira de répondre à l'usure du temps, d'améliorer le confort, la fonctionnalité et la qualité de ces ateliers-logements, notamment en termes de développement durable. L'aménagement/rénovation des ateliers-logements inclut également le mobilier (création, achat ou

rénovation du mobilier existant). La maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par la Cité internationale des arts, qui procèdera aux consultations et commandes aux entreprises, en lien avec les équipes retenues.
La présente consultation a pour objet la désignation d'une équipe en vue de l'élaboration d'un projet de rénovation de 5 ateliers-logements:

Un atelier-logement numéroté **8207** (39 m²)
Bâtiment principal (construction 1965), 2e étage, 18 rue de l'Hôtel de Ville

Un atelier-logement numéroté **2011** (30 m2),
Bâtiment annexe (construction fin XVIIIème début XIXème), 20 rue Geoffroy l'Asnier

Un atelier-logement numéroté **8110** (40 m²)
Bâtiment principal (1965), 1er étage, 18 rue de l'Hôtel de Ville

Un atelier logement numéroté **8305** (38 m²)
Bâtiment principal (1965), 3e étage, 18 rue de l'Hôtel de Ville

Un atelier-logement numéroté **1703,** de type atelier sculpteur, en duplex (47 m², soit 36 m2 au rez-de-chaussée et 11 m2 en étage)
Bâtiment principal (1985), rez-de-chaussée, 17 rue Geoffroy l'Asnier

Deux options sont possibles pour répondre à l'appel à candidature :

- Constituer une équipe composée **d'un architecte et deux designers pour la rénovation des 5 ateliers** (un lot global de 5 ateliers)
- Constituer une équipe composée **d'un architecte et d'un designer pour la rénovation de l'un des deux sous-lots d'ateliers** (soit le 1er lot de 3 ateliers : 8207, 2011, 8110, soit le 2e lot de 2 ateliers : 8305 et 1703)

Les objectifs de ces binômes ou trinômes d'architectes et designers seront de garantir une **diversité dans les approches et dans les propositions architecturales et de design** pour la rénovation des cinq ateliers (plusieurs propositions devront être formulées), **tout en respectant le budget annoncé**, de la phase esquisse à la phase DCE.

Le montant des travaux, aménagements, mobilier, équipement et honoraires devra être compris dans une enveloppe globale de 300 000 € TTC pour les cinq ateliers. A titre indicatif, le budget du lot 1 doit être compris dans une enveloppe de 170 K€, le budget du lot 2 doit être compris dans une enveloppe de 130 K€ (TTC, honoraires compris).

Lieux d'exécution
4ème arrondissement de Paris, site du Marais, 18 rue de l'Hôtel de Ville

Caractéristiques principales

Consultation pour la conception et la mise en œuvre d'ateliers logements de résidence pour artistes, devant répondre aux problématiques suivantes :

- Les ateliers-logements sont à la fois des lieux de vie et des lieux de travail. Ils sont attribués sur la base d'un projet artistique, à des artistes professionnels étrangers aux pratiques disciplinaires multiples (plasticien, danseur, compositeur, instrumentiste, photographe/vidéaste, sculpteur, écrivain...). Un logement peut être attribué indifféremment à tout type de discipline artistique, une modularité des espaces et de l'ameublement est ainsi à prévoir. Les pratiques artistiques (danse, art numérique, etc…) peuvent réclamer que soient pris en compte des critères d'hygiène en terme de qualité de l'air et de traitement des sols comme de possibilités de salissures, de poussières ou de pollution de l'air.
- La durée d'occupation des ateliers-logements varie de 3 à 6 mois.
- Si l'espace de travail est à préserver au regard de l'espace de vie, les questions d'intimité, de santé et de qualité de la vie quotidienne seront à considérer. La question de la convivialité entre artistes résidents (visites, partage de repas) réclame une attention particulière dans les aménagements proposés (cuisine notamment).
- Les ateliers peuvent également devenir temporairement espaces d'expositions des travaux artistiques engagés pendant la résidence.
- Un certain niveau de lumière doit être garanti pour le travail des plasticiens, en plus des lumières naturelles. Des propositions devront être formulées pour répondre à ces besoins spécifiques.
- Attention à apporter à l'adéquation entre la dimension patrimoniale du lieu (construction de l'architecte d'Olivier-Clément Cacoub en 1965 pour le bâtiment principal, construction de l'architecte Henry Bernard en 1985 pour le n° 17 et constructions plus anciennes pour le n° 20) et les attendus en termes d'usages.

La mission confiée comprend quatre phases après attribution du projet:

1. Immersion, prise de connaissance des lieux puis remise d'une première proposition : phase APS avec remise sous forme de visuels, maquettes, plans de propositions, des aménagements et du design, estimation budgétaire, calendrier de réalisation possible ;
2. Établissement d'un projet détaillé pour chaque atelier-logement avec descriptifs techniques et de second œuvre : phase d'APD avec remise sous forme de visuels et plans d'une série de propositions détaillant techniquement l'aménagement et les différents éléments du mobilier et budget définitif de l'opération ;
3. Etablissement des dossiers de consultation des entreprises et analyse des offres sous la coordination du maître d'ouvrage : les équipes soumettront une liste de plusieurs fabricants et entreprises, en faisant jouant la concurrence ;
4. Suivi des travaux en coordination avec le maître d'ouvrage, établissement des situations.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

L'aménagement des ateliers-logements doit comprendre a minima :

- Chambre avec lit / 2 personnes, rangements et étagères,
- Cuisine avec plaques de cuisson, 1 four ou 1 micro-onde, 1 réfrigérateur, rangements et étagères,

- Salle d'eau avec douche, lavabos et wc, rangements et étagères,
- Atelier de travail avec espace bureautique, un grand panneau mural de travail et/ou d'accrochage, table (1), chaises (2), chauffeuse (1), préservation au maximum des murs pour surface d'accrochage ou de travail,
- Cagibis et rangements modulables,
- Penderie,
- Rideaux,
- Plan d'éclairage de l'ensemble, direct ou indirect.

Durée du marché ou délai d'exécution:

- Réception des candidatures le 30 août 2016 à 12h00, par mail à **secretariat@citedesartsparis.fr** ou par courrier, le cachet de la poste faisant foi
- Annonce des candidatures retenues le 15 septembre 2016
- Remise de l'APS à la maîtrise d'ouvrage le 15 octobre 2016
- Remise de l'APD le 30 novembre 2016
- DCE phase professionnels: validation au 15 décembre 2016
- DCE-validation des prix des entreprises : 1er février 2017
- Fin de la préparation de chantier : 28 février 2017
- Démarrage des travaux le 1er mars 2017
- Livraison au plus tard le 16 juin 2017

Date prévisionnelle de début des prestations

Les études s'échelonnent au 2e semestre 2016 et les travaux se déroulent au 1er semestre 2017

Modalités de paiement

20% à la commande
30 % à la validation des projets après remise de l'APS puis de l'APD,
20 % à la validation des entreprises
30 % à la réception des travaux

Forme juridique de l'attributaire

L'appel est ouvert à toute personne physique ou morale ayant les qualifications requises.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature

Le français.

Unité monétaire utilisée

L'euro.

Conditions de participation et critères de sélection des candidatures

La sélection se fera sur dossiers (note d'intention sur le projet, références et réalisations).
Le choix des équipes retenues sera arrêté par le maître d'ouvrage après avis du jury qui examinera les garanties professionnelles et financières des candidats, leurs références ainsi que la pertinence de l'équipe au regard de l'opération à mener.
Dans le cas où deux équipes seraient sélectionnées pour les deux sous-lots, un classement sera établi entre les deux équipes, la première pouvant choisir son lot d'intervention.

Les candidats seront avertis par courrier et seront invités à une première réunion avec le maître d'ouvrage comprenant une visite sur place, la remise du cahier des charges, des plans et documents techniques.

Critères d'attribution et pondération

40 % références et compétences dans le domaine concerné
30 % pertinence de l'équipe présentée
30 % garanties professionnelles et financières des candidats

Capacité économique et financière - références requises:

- Déclaration relative à l'importance des effectifs pour chacune des trois dernières années
- Déclaration des Chiffres d'Affaires réalisés au cours des trois derniers exercices

Référence professionnelle et capacité technique - références requises:

- Références justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières de l'équipe (diplômes, inscriptions à un ordre professionnel, ...)
- Cinq références maximum pour chaque équipe, réalisées ou en cours de réalisation en lien explicite avec le présent appel d'offres

Calendrier

- Date limite de réception des candidatures le 30 août 2016
- Date d'envoi du présent avis à la publication le 1er juillet 2016
- Annonce des résultats le 15 septembre 2016

Les ateliers logement à rénover : illustrations

Atelier 1703

Atelier 1703 - étage

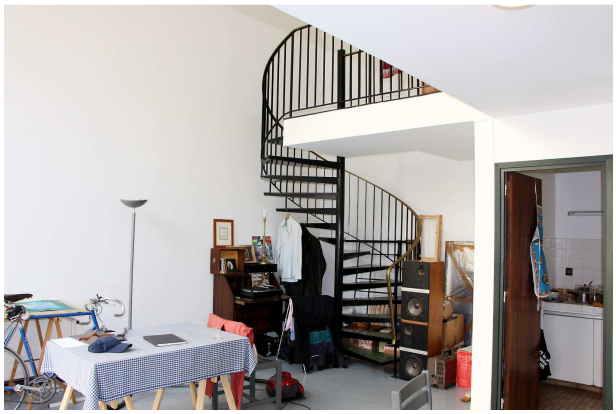
Atelier 1703

Atelier 1703 – mobilier historique de la Cité internationale des arts

Atelier 2011

Atelier 2011

Atelier 8110

Atelier 8110

Atelier 8110

Atelier 8116 (similaire au 8110)

Atelier 8205 (similaire au 8207)

Cuisine atelier 8218 (similaire au 8110)

Cuisine atelier 1703

Salle de bains atelier 8116 (similaire au 8110)